

Monsieur le Conseiller fédéral  
Guy Parmelin  
Département fédéral de l'économie, de la  
formation et de la recherche DEFR  
Par email  
[sonja.henrich@sbfi.admin.ch](mailto:sonja.henrich@sbfi.admin.ch)

Paudex, le 03.12.2024  
BM

### **Modification de la loi fédérale sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE) - (pérennisation du projet pilote PiBS)**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous avons étudié avec attention le projet de modification de la loi fédérale susmentionnée. Il vise à pérenniser les filières Bachelor intégrant une partie pratique (PiBS) au sein des Hautes Ecoles Spécialisées (HES) dans le domaine MINT (Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles et Technique).

#### **Le PiBS**

Le PiBS est un modèle de formation proposé par les HES, spécifiquement dans les filières MINT. Ce programme, d'une durée de quatre ans, combine un enseignement académique avec une immersion pratique en entreprise, qui représente 40 % de la formation totale.

Les étudiants signent un contrat de formation de quatre ans avec une entreprise, validé par la HES, et alternent entre des périodes d'apprentissage théorique et de mise en pratique sur le terrain. Ce modèle est conçu pour renforcer l'acquisition de compétences pratiques et professionnelles, en facilitant la transition des diplômés vers le marché du travail.

Le PiBS est accessible aux titulaires d'une maturité gymnasiale (MG) ou professionnelle (MP) sans expérience préalable dans une profession apparentée, offrant ainsi une voie alternative pour intégrer les filières MINT tout en répondant aux besoins des entreprises en personnel qualifié.

Le PiBS a été introduit en tant que projet pilote en 2015, avec une phase initiale prévue pour cinq ans, permettant des admissions de 2015 à 2019. À la suite d'une évaluation concluante réalisée en 2019, le projet a été prolongé jusqu'à la rentrée 2025 pour permettre une nouvelle analyse d'impact et garantir la continuité du programme en attendant une décision sur sa pérennisation. Avec la modification proposée de la LEHE, le PiBS deviendrait une offre permanente à partir du 1er janvier 2026.

#### **Considérations**

Depuis 2015, le modèle PiBS a démontré son efficacité pour répondre aux défis posés par la pénurie de personnel qualifié dans des secteurs clés de l'économie suisse. En associant un enseignement académique solide à une immersion prolongée en entreprise, ce programme garantit aux diplômés des compétences immédiatement applicables sur le marché du travail.

Cette approche contribue de manière significative à renforcer leur employabilité, comme le confirment les entreprises partenaires, qui constatent que la majorité des diplômés restent en poste au sein de leurs structures après l'obtention de leur diplôme.

Le modèle PiBS se distingue également par le rôle central qu'il accorde aux partenariats entre les hautes écoles spécialisées et les entreprises. Ces dernières, qu'il s'agisse de PME

ou de grandes organisations, participent activement à la réussite du programme en offrant des contrats de formation aux étudiants. Cette collaboration permet non seulement de former des spécialistes en adéquation avec les besoins spécifiques des entreprises, mais aussi de renforcer leur engagement dans la formation professionnelle supérieure.

Un autre aspect notable du PiBS réside dans son attractivité auprès de la relève féminine, avec une proportion de femmes plus élevée que dans les filières MINT conventionnelles. Ce facteur est essentiel pour diversifier les profils et répondre aux exigences d'un marché du travail inclusif et innovant.

### **Limitation du programme PiBS**

Le choix de limiter les filières PiBS au domaine MINT (Mathématiques, Informatique, Sciences naturelles et Technique) est justifié par plusieurs facteurs stratégiques et économiques. Ces secteurs, essentiels à l'innovation et à la compétitivité de la Suisse, sont particulièrement touchés par la pénurie de personnel qualifié. En concentrant les efforts sur ces domaines, le programme PiBS répond de manière ciblée à des besoins spécifiques, tout en maximisant l'impact des ressources investies.

Les filières MINT se distinguent également par leur forte orientation pratique, qui se prête particulièrement bien au modèle PiBS. La combinaison d'une formation académique rigoureuse et d'une expérience en entreprise permet de former des spécialistes opérationnels et immédiatement employables, répondant ainsi aux exigences des entreprises dans ces secteurs hautement techniques. De plus, le développement des compétences pratiques et professionnelles au sein des filières MINT s'inscrit dans les priorités stratégiques de la Confédération en matière de renforcement de l'innovation et de transformation numérique.

Enfin, les données issues des évaluations du PiBS montrent que ce programme n'a pas d'effets négatifs sur les autres filières de formation, notamment en termes de concurrence avec les places d'apprentissage. Limiter le PiBS aux filières MINT permet de préserver cet équilibre et d'assurer que ce modèle reste une réponse ciblée et complémentaire au système de formation suisse.

Toute extension future du programme PiBS devrait être étudiée avec les plus grandes réserves.

### **Conclusion**

La pérennisation du PiBS permet de garantir l'adéquation entre les besoins du marché et les compétences des jeunes diplômés. En renforçant les synergies entre les hautes écoles spécialisées et les entreprises, ce modèle peut jouer un rôle dans le maintien de la compétitivité et de l'attractivité économique de la Suisse.

Il faut cependant relever une certaine ironie à cette situation. La pérennisation de ce système destiné à pallier le manque d'étudiants dans les filières MINT en les rendant accessibles aux titulaires d'une maturité gymnasiale sans expérience professionnelle dans la branche est dû au nombre insuffisant d'élèves choisissant la filière professionnelle. En conséquence, ce projet vient aménager une forme d'apprentissage dual au niveau tertiaire. Cela démontre donc que de nombreux efforts doivent encore être entrepris pour mieux valoriser la formation professionnelle.

En conclusion, nous approuvons le projet présenté.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce qui précède et vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de notre haute considération.

Centre Patronal

Baptiste Müller  
Responsable politique formation